

Les ponts de pierre du Salon



Une randonnée proposée par Nathalie-Guillet E.

Entre chemins de terre, sommières et ponts de pierre enjambant le Salon, vous cheminerez agréablement à la découverte d'un patrimoine bâti remarquable (églises, fontaines, calvaires...)

Durée	3h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	11,63 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	156 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	149 m	Commune	Achey (70180)
Point haut	253 m		
Point bas	202 m		



Trace n° 580383

Description

Stationnement : parking de l'église d'[Achey](#).

(D/A) De l'église d'Achey, se diriger vers l'entrée du village côté Delain, suivre la Grande Rue sur la droite. Prendre à gauche la Rue des Combes

(1) Poursuivre par un chemin empierré qui gagne les sous-bois en longeant un ruisseau.

(2) Arrivé à une clairière, prendre un chemin tout de suite à droite dans le Bois des Raichênes (toujours bien suivre le balisage rond Vert). Déboucher à la fin de ce sentier sur une route qui mène au village de Delain.

(3) Prendre à droite cette route jusqu'au village de Delain.

(4) À l'entrée du village, prendre à gauche le chemin des Champs Gobettes puis continuer sur la Rue des Vignes aux Loups.

(5) Passer un croisement avec une croix et longer ensuite le bois.

(6) À la cote 238, prendre à droite un chemin qui descend vers le village de Denèvre (petit sentier). Déboucher sur une route, l'emprunter à droite et traverser le pont sur le Salon.

(7) Dans le village, suivre à gauche la Rue de la Mairie, puis de nouveau à gauche une rue qui contourne l'église et passe devant un lavoir. En haut de la côte, prendre à gauche puis plus loin à droite vers le calvaire.

(8) Suivre sur la droite le tracé Via Francigena après un second calvaire. Par ce nouveau chemin, rejoindre le village de Montot.

(9) À l'entrée du village, au niveau du cimetière, descendre à droite, passer le sous-bois devant la vierge, continuer par le pont de pierre sur le Salon puis quitter la route par un sentier qui repart tout droit direction le village d'Achey.

(10) À la jonction avec la D36, tourner à gauche pour la suivre et rejoindre le parking de l'église sur la gauche (D/A).

Points de passage

- D/A Parking église Achey**
N 47.572972° / E 5.608825° - alt. 226 m - km 0
- 1 Chemin empierré**
N 47.575317° / E 5.612644° - alt. 242 m - km 0.43
- 2 Sentier à droite dans le bois**
N 47.581494° / E 5.617307° - alt. 211 m - km 1.5
- 3 Jonction avec la route qui rejoint Delain**
N 47.590781° / E 5.622504° - alt. 218 m - km 3.05
- 4 Entrée du village de Delain**
N 47.583148° / E 5.636582° - alt. 244 m - km 4.52
- 5 Croisement avec une croix**
N 47.578874° / E 5.641302° - alt. 248 m - km 5.15
- 6 Petit sentier étroit en direction du - Salon (rivière) - Affluent de la Saône**
N 47.573934° / E 5.650828° - alt. 238 m - km 6.05
- 7 Village de Denèvre**
N 47.568259° / E 5.644408° - alt. 205 m - km 6.96
- 8 2ème calvaire**
N 47.556748° / E 5.641683° - alt. 244 m - km 8.32
- 9 Entrée du village de Montot**
N 47.562921° / E 5.625413° - alt. 236 m - km 9.73
- 10 Jonction avec la D36**
N 47.572172° / E 5.614518° - alt. 235 m - km 11.12
- D/A Parking église Achey**
N 47.572972° / E 5.608821° - alt. 226 m - km 11.63

Informations pratiques

Si vous avez le moindre doute, bien se référer au balisage "rond Vert"

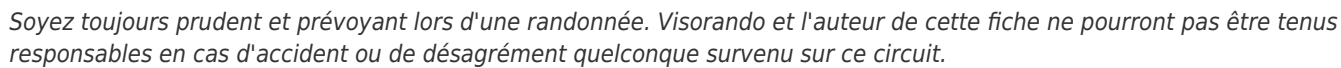
À voir

Achey : très beau village qui se démarque par l'homogénéité de son architecture : fermes anciennes, bâtisses en pierres locales. L'église abrite un retable du XVIIIe siècle en stuc polychromé et de superbes fresques.

Très beau pont sur le Salon au pied du village

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-ponts-de-pierre-du-salon/>

Copie, vente et diffusion interdites - XVwImNHf



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.